

Accueil > Actualités > Rennes : six mois de répit pour les bars et restaurants du...

// ACTUALITÉS RESTAURANTS & BISTROTS

Rennes : six mois de répit pour les bars et restaurants du groupe Birati

Par Jean-Christophe Collet 03/09/2026 0 Commentaires 99 Vues

[f](#) [X](#) [P](#) [W](#)



Infos RIA. Un peu d'air pour le groupe Birati. Plusieurs de ses bars et restaurants rennais, placés en redressement judiciaire depuis le printemps, vont pouvoir poursuivre leur activité. Par une décision prise le 19 août dernier, le tribunal de commerce de Rennes a prolongé de six mois leur période d'observation. La nouvelle échéance est fixée au 2 mars 2027.

À Sainte-Anne et dans le centre-ville de Rennes, les Rennais pourront continuer à trinquer. Pour une grande partie des établissements du groupe Birati concernés par une procédure de redressement judiciaire, l'horizon s'éclaircit quelque peu, du moins il ne s'assombrit pas encore. « On est en renouvellement de période d'observation de six mois, à compter du 2 septembre 2026 », confirme le greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Dirigé par David Özdemir, le groupe s'est imposé au fil des années comme l'un des acteurs importants des cafés, bars et restaurants du centre rennais. Autour des places Sainte-Anne et du Champ-Jacquet notamment, il exploite plusieurs enseignes bien connues, soit une quinzaine de sociétés concernées par les différentes procédures.

Parmi les établissements emblématiques, la Bonne Nouvelle et le Ty Anna restent en redressement judiciaire. Pour eux, comme pour la majorité des établissements, aucune liquidation n'est donc à l'ordre du jour dans l'immédiat. Quelques dossiers ont toutefois déjà connu une autre issue. Les fonds de commerce de la Cucina et Mousse ont déjà été cédés au début de l'été à deux repreneurs. En revanche, les anciennes structures juridiques qui les géraient ont été liquidées. Autre cas, celui de Canteen, rue de Saint-Malo. Sa société a été placée en liquidation judiciaire et, contrairement aux précédentes, aucune cession n'était signalée par le greffe.

Pour Birati, le plus dur reste donc à faire. Ces prochains mois devront permettre de vérifier si les établissements encore sauvegardés peuvent retrouver un équilibre économique et envisager une sortie du redressement judiciaire. D'ici là, des cessions ou d'autres décisions peuvent toujours et même intervenir. Mais pour l'heure, le groupe gagne du temps. Dans un secteur de la restauration et des débits de boisson particulièrement chahuté ces derniers mois à Rennes, ce délai supplémentaire constitue une bouffée d'oxygène. Le prochain rendez-vous judiciaire est fixé au 2 mars 2027. Dans le cadre des redressements judiciaires ouverts au printemps, la SELAS Ajire, gérée notamment par Me Erwan Merly, a été désignée administrateur judiciaire. La SELARL GOPMJ, prise en la personne de Me Pauline Collin, intervient comme mandataire judiciaire.

// PARTAGER SUR VOS RÉSEAUX SOCIAUX

[f](#) [X](#) [P](#) [W](#)

ARTICLE PRÉCÉDENT

une conduite de gaz arrachée lors de travaux, huit personnes évacuées au Thabor

ARTICLE SUIVANT

exclu définitivement de l'université Rennes 2, un étudiant obtient la suspension de sa sanction

Jean-Christophe Collet

Lancé par le journaliste Jean-Christophe Collet en 2012/2013, [www.rennes-infos-autrement.fr](#) devient un site d'informations en 2015 et est reconnu comme site d'informations en ligne par le ministère de la Culture et de la communication.

LAISSER UNE RÉPONSE

Se connecter pour laisser un commentaire

// Ces articles peuvent vous intéresser

We value your privacy

We use cookies to enhance your browsing experience, serve personalized ads or content, and analyze our traffic. By clicking "Accept All", you consent to our use of cookies.

Customize

Reject All

Accept All

une conduite de gaz arrachée lors de travaux, huit personnes évacuées au Thabor

jean-christophe collet - 03/09/2026

nouveau stade : la dépollution de la Barre-Thomas bloque-t-elle tout ?

jean-christophe collet - 03/09/2026

La Richardais : un garçon de 12 ans reconnaît avoir mis le feu à des broussailles

jean-christophe collet - 03/09/2026

CHARGER PLUS >

rennesinfosautrement@gmail.com

RCS de Rennes : 752 406 884

Service de presse : 0620 W

Mentions légales

Politique de confidentialité

Nous contacter

Partenariats – Publicités

Annonces légales

Nous suivre sur les réseaux sociaux

We value your privacy

We use cookies to enhance your browsing experience, serve personalized ads or content, and analyze our traffic. By clicking "Accept All", you consent to our use of cookies.